



**COMMUNE DE GOUY-SERVINS**  
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 décembre 2023

Le 07 décembre deux mil-vingt-trois, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur LHERBIER, Maire.

Date de la convocation : 29/11/2023

Date de l'affichage en mairie : 29/11/2023

| Nombre de membres                    |                |          |
|--------------------------------------|----------------|----------|
| Afférents<br>au Conseil<br>Municipal | En<br>exercice | présents |
| 10                                   | 09             | 09       |

Procurations : 0

Présents : Messieurs LHERBIER, BAJEUX, COQUET, DEBEUSSCHER, DELIERS et Mesdames CORAILLER, GAYANT, GRONIER, LAFORCE.

Absent : Mr. WIECZOREK

Mr DEBEUSSCHER est élu secrétaire.

*Le Conseil Municipal approuve le conseil municipal du 12 Octobre 2023 :*

- \* Une correction d'erreurs comptables sur les exercices précédents.
- \* Adoption du référentiel M 57.
- \* Ouverture d'un poste d'agent recenseur de la population.
- \* Adhésion au service de médecine de Prévention et Santé au travail du Centre de Gestion.
- \* Approbation du transfert de la compétence "Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux" à la CALL.
- \* Reprise d'une concession au cimetière communal.

*Le conseil municipal approuve par délibération :*

\* La désignation des délégués au SIVOM de la Communauté du Bruyaisis.

Suite à l'adhésion au SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples) le 9 Juin 2023, il est nécessaire de procéder à la désignation de délégués qui siègeront au sein du SIVOM de la Communauté du Bruyaisis.

- Titulaires: Laurent DELIERS et Bérangère LAFORCE
- Suppléants: Frédéric COQUET et Louis-Jacques DEBEUSSCHER

\* Agrandissement de la Salle Associative

Les devis d'estimation sont:

- Construction du bâtiment: 64.568.33€ HT
- Honoraires pour la coordination sécurité du chantier: 2.000€ HT
- Honoraires architecte: 1.500€ HT

La dépense sera intégrée au budget primitif 2024

Diverses subventions sont sollicitées pour amoindrir le coût total.

*\*Prime de fin d'année accordée au personnel de la commune*

Elle sera versée aux agents communaux à savoir: Mr CARDON Dylan et Mme SEVIN Marie-Laure pour la période du 1er Janvier au 31 décembre 2023.

**\*DIVERS**

*\* Analyse des devis d'électrification de la cloche de l'église*

Deux devis ont été présentés.

- Electrification de la cloche en fausse volée: un marteau électrique permet de frapper sur une cloche qui est à l'arrêt.
- Remplacement du beffroi avec l'électrification de la cloche et sécurisation de l'accès.

°Le beffroi est la charpente (généralement en bois de chêne) qui repose à l'intérieur de la chambre du clocher et qui supporte la cloche.

La première solution a été retenue mais de nouveaux devis sont demandés pour trouver moins cher.

*\* Aire de jeux*

Diverses propositions d'aménagement du terrain communal rue du Haut Chemin ont été présentées.

Un devis a été présenté au conseil. Il s'agit de déterminer quels jeux et leur coût.

*\* Contrôle de sécurité de la salle associative et de la micro-crèche*

Pour accueillir du public, il est obligatoire de procéder à la vérification des points de contrôle de sécurité : ( extincteurs, défibrillateurs...) et d'envisager un contrat d'entretien. Des devis ont été présentés.

*\* Les colis de fin d'année:*

Les colis seront distribués aux plus de 65 ans le Samedi 16 décembre.

*\* réunion du conseil des écoles du RPI*

Problème d'effectifs a la rentrée 2024.

*\* La cérémonie des vœux de Mr Le Maire :*

La cérémonie des vœux aura lieu le 21 Janvier 2024 à 11h l'occasion sera également d'inaugurer le nom de la salle associative: la récré ainsi que la salle des meuniers.

Levée de séance a 20H30